

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017



VOS SERVICES de proximité

CULTURE

«Hors-saison», des spectacles mais pas que...

Au-delà des représentations au grand public, Erdre & Gesvres développe des projets avec les établissements scolaires, les associations, les communes... 123 classes ont suivi des ateliers dans le cadre de parcours culturels avec des artistes en 2017.

Au contact des habitants, les photographes du collectif «Bellaviezia» ont travaillé sur une **exposition sur la vie en territoire périurbain**. Un trio de journalistes a sillonné le territoire pour des ateliers et des échanges, sur les médias et l'information. Un projet qui a donné naissance à un site d'informations alimenté par les habitants : **mediasenerdretgesvres.fr**.

Autre événement marquant de l'année, le **Salon du Livre jeunesse** a réuni 4 700 visiteurs.

Retrouvez votre saison culturelle sur www.hors-saison.fr

51

classes ont participé

au programme de sensibilisation à la réduction des déchets et au tri

132

classes

ont assisté à des spectacles Hors-saison



DÉCHETS

Des évolutions pour s'adapter à vos besoins

Depuis la mise en place de la redevance incitative, Erdre & Gesvres ne cesse de faire évoluer son fonctionnement pour s'adapter à vos besoins. 2017 aura été une année de préparation et de concertation avec le collectif usagers. Objectif : préparer **la collecte des ordures ménagères tous les 15 jours et baisser la redevance pour tous les foyers**. Des évolutions opérationnelles **depuis le 8 janvier 2018**. En parallèle, Erdre & Gesvres a poursuivi sa mission de **sensibilisation auprès des scolaires** et accentué ses actions en matière de **compostage** avec l'installation de composteurs dans les restaurants scolaires et de composteurs partagés entre voisins...

CENTRE AQUATIQUE

Un second équipement familial, sportif et de loisirs

L'année 2017 a été marquée par l'ouverture du second centre aquatique d'Erdre & Gesvres : **les Bassins d'Alphéa**. Apprentissage, jeux, détente, ce nouvel équipement s'accompagne d'une **nouvelle offre d'activités sportives et de remise en forme**. Ouvert en septembre, vous êtes déjà nombreux à avoir pu profiter de ce nouvel équipement, et en particulier les scolaires. Les équipes de la Communauté de Communes ont **passé le relais à la société Récréa** pour gérer et animer ses centres aquatiques. Une délégation de service public longuement étudiée et opérationnelle depuis septembre.

Plus d'info sur www.lesbassins.fr

64 313

entrées aux Bassins d'Alphéa depuis l'ouverture (chiffre au 31 mars 2018)



www.cceg.fr au niveau AA du Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations.

COMMUNICATION

Pour une information toujours plus performante

Un logo revisité, un magazine relooké, un site Internet modernisé... pour **mieux vous informer, faire connaître les services, les aides, les projets et faciliter vos démarches**, Erdre & Gesvres a renouvelé ses supports et sa manière de communiquer. Une **action mutualisée avec les communes**, notamment sur la refonte des sites Internet. Le site Internet de votre commune sera lui aussi revisité pour mieux répondre à vos attentes. La Communauté de Communes a également fait son arrivée sur les **réseaux sociaux**. Vous êtes plusieurs centaines à vous informer, à liker, à partager, à réagir sur Facebook, Twitter, Instagram... Rejoignez la Communauté !

260 followers

suivent l'actualité de la Communauté de Communes sur les réseaux sociaux



SÉNIORS

La prévention au coeur de l'action

Selon votre situation familiale, vos choix, votre état de santé, le Centre Local d'Information et de Coordination propose au **plus de 60 ans et à leur entourage** des **accompagnements adaptés et individualisés** en coordonnant les professionnels médico-sociaux du territoire. En 2017, le CLIC a renforcé ses actions de prévention avec des **ateliers et des conférences** sur des thèmes aussi variés que l'alimentation, la mémoire, l'aide aux aidants, la prévention du suicide, le numérique, les directives anticipées, les personnes de confiance... Des **animations ouvertes à tous** pour mieux vivre son âge.

811

personnes accompagnées au quotidien par le CLIC en 2017

ACCESSIBILITÉ

En parler pour sensibiliser

Faire ses courses, aller à l'école, flâner dans un parc... Si ces actes de la vie quotidienne semblent anodins, ils restent difficiles à réaliser pour beaucoup d'entre nous. Fin avril, la Communauté de Communes et les communes organisaient leur première **«Semaine de l'accessibilité»** pour les personnes à mobilité réduite. Collectivités, écoles, associations, se sont mobilisés pour montrer que des gestes simples peuvent faciliter la vie de tous. Parmi les temps forts, des **interventions en classes, des campagnes de sensibilisation** au stationnement gênant et la **mise en lumière d'initiatives d'habitants, d'associations, d'entreprises** qui changent le regard sur le handicap... Opération reconduite en 2018 !

400

CM1-CM2 ont pu bénéficier d'interventions liées au handicap et à l'accessibilité



Initiation au Handibasket à l'école Sainte Anne de Casson

Les Bassins d'Alphéa, nouvel équipement ouvert en septembre 2017.



16-25 ANS

On accompagne votre projet humanitaire, social ou culturel

Action humanitaire au Togo, rénovation d'une école en Inde, enseignement de l'Anglais au Cambodge, participation au 4L Trophy ou encore tour d'Europe à vélo pour sensibiliser à l'environnement, voici quelques projets soutenus en 2017 par la Communauté de Communes dans le cadre des **Bourses Initiatives Jeunesse**. Une **aide financière** qui peut aller **jusqu'à 1 000 €** destinée aux **16-25 ans** pour concrétiser des projets humanitaires, culturels, artistiques, sportifs... La Communauté de Communes propose aussi des **conseils** et un **accompagnement méthodologique**. Allez au bout de vos projets avec Erdre & Gesvres !

[Plus d'info sur www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)

9 projets ont été accompagnés en 2017



Romain Bommé et Pauline Constant en Indonésie pour la protection du temple de Borobudur

370 foyers conseillés par nos techniciens sur leur installation individuelle en 2017.



ASSAINISSEMENT

Conseils et aides pour rénover votre installation

Votre assainissement individuel ne répond plus aux exigences environnementales ? Erdre & Gesvres a mis en place un **service clé en main** pour **faciliter vos travaux** et l'obtention des **aides financières de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne**. Des aides qui peuvent aller jusqu'à 60% de vos travaux (plafonnés à 8 500€ de travaux). A cela s'ajoute, sous condition de ressources, une aide complémentaire et forfaitaire de 1 000 € de la Communauté de Communes. Un engagement fort pour que chaque foyer dispose d'une installation efficace pour le traitement de ses eaux usées.



Les rénovations accompagnées par Serenha et Soliha ont permis d'économiser 230 tonnes de CO₂

RÉNOVATION

Vous orienter et vous aider dans vos travaux

Erdre & Gesvres a fait de la rénovation énergétique un cheval de bataille. Deux dispositifs de conseils et d'aides financières sont à votre disposition. **Serenha propose des conseils neutres et gratuits**, de la conception de votre projet au suivi post-travaux. 205 projets ont été accompagnés en 2017. Autre dispositif, qui allie conseils et aides financières, sous condition de ressources, le **programme d'intérêt général** animé par **Soliha**. Axé sur la performance énergétique mais aussi sur l'accessibilité du logement ou sa remise en salubrité, le programme a été reconduit pour une durée de 2 ans. 62 propriétaires ont déjà pu être accompagnés en 2017 avec des aides pouvant aller jusqu'à 80% du montant total des travaux. [Plus d'info sur www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)



194 rénovations réalisées en 2017, 3,8 millions de chiffres d'affaires



127 personnes ont contacté le service handicap en 2017

HANDICAP

Des permanences près de chez vous pour vos démarches

Un accueil physique est souvent le meilleur moyen pour un accompagnement au plus près des attentes et des réalités. C'est pourquoi, le **CLIC**, service de la Communauté de Communes, a mis en place un **accueil de proximité, gratuit et personnalisé** pour faciliter les démarches auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Des coordinatrices sont à votre écoute pour vous **informer** sur vos droits, vous **accompagner** dans vos démarches et vous **orienter** vers les bons interlocuteurs... Une **aide de terrain** pour des réponses adaptées à tous les aspects du quotidien (déplacements, logements, sorties culturelles et de loisirs, éducation...).



54 ateliers collectifs sur les techniques de recherche d'emplois organisés en 2017

EMPLOI ET FORMATION

Rapprocher l'insertion du monde de l'entreprise

La Communauté de Communes a mis en place une **équipe dédiée** pour **faciliter les liens entre les entreprises et les personnes en insertion professionnelle**. En agissant sur les marchés publics, 64 personnes ont remis un pied dans le monde du travail au sein d'entreprises travaillant pour le compte de la Communauté de Communes ou des Communes. Un nouveau départ professionnel pour la majorité d'entre eux. En parallèle, Erdre & Gesvres a développé de **nouveaux outils pour la recherche d'emploi**. Des **offres d'emplois** proposées par les entreprises d'Erdre & Gesvres sont **disponibles sur www.cceg.fr**. Simple et pratique, il est possible de postuler en ligne.

1000 élèves

formés tous les ans à la sécurité routière



TRANSPORT SCOLAIRE

4 300 élèves pris en charge chaque jour

La Communauté de Communes organise le transport scolaire et gère les relations avec les **3 800 familles**, les 77 conducteurs et la quarantaine d'établissements scolaires desservis. Une **gestion de proximité** qui garantit un service réactif au plus près des réalités du terrain. C'est dans ce cadre que se sont déroulées les **discussions autour des rythmes scolaires** en 2017. Des discussions collectives pour des décisions concertées. Comme chaque année, plusieurs **rencontres entre élus et parents d'élèves** ont été organisées dans un processus d'amélioration continue, une signature de l'organisation du transport scolaire sur Erdre & Gesvres.

1351 personnes

conseillées et accompagnées en 2017



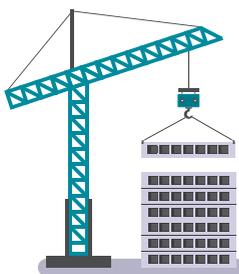
UN DYNAMISME économique

DE NOUVEAUX ESPACES pour l'accueil et le développement des entreprises

D'ici 2020, **près de 120 hectares** seront aménagés pour les entreprises. Un programme ambitieux pour offrir des **espaces performants et adaptés** à l'implantation, à la création ou au développement des entreprises. En 2017, les travaux ont débuté à Treillières sur le Parc d'activités de **Ragon**. 7 hectares vont être aménagés pour l'accueil d'activités tertiaires et commerciales, dont l'enseigne Décathlon. **13 000 m² de bureaux** seront aménagés par le Groupe Jeulin immobilier. A la clé, près de **600 emplois** seront créés sur ce nouvel espace économique. En parallèle, 3,9 millions d'euros ont été investis pour l'**extension de 40 hectares du Parc d'activités Érette Grand'Haie** sur les communes de Grandchamp-des-Fontaines/Treillières.

8 études de faisabilité ont été conduites pour la création ou l'extension de parcs d'activités

8,43 ha de terrains ont été vendus aux entreprises en 2017



PRÉPARER L'AVENIR

Des créations et extensions de parcs à l'étude



Proposer une réponse adaptée aux besoins de toutes les entreprises, voilà l'objectif de la Communauté de Communes. En 2017, des études de faisabilité ont été conduites pour enrichir la gamme de terrains. Plusieurs parcs destinés aux activités artisanales et à proximité des bourgs sont projetés. Parmi eux, l'extension de **6 ha** de la **Pancarte à Nort-sur-Erdre**. À Grandchamp-de-Fontaines, plus de **27 ha** vont être aménagés à la **Belle Étoile** pour le commerce, l'artisanat et le tertiaire. Un nouveau parc conçu comme un quartier avec des espaces dédiés aux loisirs reliés par des cheminements piétons et cyclables. Début des travaux en 2018. **D'autres projets sont étudiés** à Sucé-sur-Erdre, Saint-Mars-du-Désert, Fay-de-Bretagne, Vigneux-de-Bretagne.

FACILITER ET STIMULER

L'esprit d'entreprendre

En matière d'économie, Erdre & Gesvres investit et se positionne comme un **facilitateur** auprès de toutes les entreprises pour leurs **projets**, leur **développement**, leurs démarches. Réunions d'information thématiques, formation au numérique ou aux marchés publics, aide aux recrutements, écoute active et quotidienne des besoins et des attentes, voici quelques actions concrètes entreprises et poursuivies en 2017. Autre projet lancé, la recherche d'espaces de **Coworking** sur le territoire. Une série d'**expérimentations** ont été lancées en 2017 pour identifier les besoins et proposer les meilleures solutions pour faciliter cette nouvelle manière de travailler.

10 testeurs expérimentent de potentiels lieux de coworking



Erdre Canal Forêt réunit les Communautés de Communes d'Erdre & Gesvres, du Pays de Blain et de la Région de Nozay

TOURISME

Valoriser les atouts pour développer l'attractivité

Si le Pays touristique Erdre Canal Forêt existe depuis plusieurs années, il lui manquait les moyens financiers et organisationnels pour se développer. C'est aujourd'hui le cas avec la mise en place d'un **Établissement Public Industriel et Commercial intercommunautaire** et l'instauration d'une **taxe de séjour** collectée par les hébergeurs. Cette nouvelle organisation va permettre au Pays touristique de mettre en place de **nombreuses actions** pour **structurer et promouvoir l'offre touristique** des territoires d'Erdre & Gesvres, du Pays de Blain et de la Région de Nozay. **Plus d'info sur www.erdrecanalforet.fr**

550 km de circuits de randonnée balisés sur le Pays.



24 h d'échanges et d'ateliers réalisés en 2017



EMPLOI - FORMATION

Préparer les emplois et les compétences de demain

Collectivités, entreprises, Conseil de développement, Chambres consulaires, de nombreux acteurs sont réunis à l'initiative de la Communauté de Communes pour mener une **réflexion collective** et **se projeter sur les compétences et les métiers de demain**. Ateliers, échanges, veille, statistiques, études... 2017 a posé les bases nécessaires pour **imaginer les évolutions du territoire et leurs conséquences sur l'emploi local**. Trois scénarii se dessinent. L'un d'entre eux sera choisi et un **plan d'actions partenarial** sera élaboré pour préparer le territoire aux **mutations des emplois et des compétences**. 2018 sera l'année des choix et de leur mise en œuvre.

CRÉATION D'ENTREPRISE

Orienter et accompagner vos projets

Erdre & Gesvres, en partenariat avec Initiative Loire-Atlantique Nord, **accompagne la création d'entreprises**. En 2017, **59 porteurs de projets** ont pu être conseillés par nos services. Des accompagnements individuels pour définir, structurer, valider, monter, tester son projet. **35** d'entre eux ont été soutenus par un **prêt d'honneur moyen de 6 760 €**. Tout au long de l'année des **«p'tits déjeuners»** de l'information ont été organisés pour aborder les sujets auxquels sont confrontées les jeunes entreprises. Des **rencontres** et **partages d'expériences** sont également mis en place sous différentes formes.

59 créateurs

conseillés et accompagnés dans leur projet



Lancement des tests-lieux par les coworkers d'Erdre & Gesvres

AMÉNAGER le territoire

MOBILITÉ

Faciliter les déplacements moins polluants



Aménager plus de 60 km de voies cyclables, développer les transports en commun, faciliter l'usage du vélo ou encourager les déplacements coopératifs, voici quelques actions du **Plan Global de Déplacement** lancé en 2017 par la Communauté de Communes. Entre infrastructures, nouveaux services et sensibilisation, ce programme vise à vous donner les moyens de **vous déplacer autrement**, au plus grand bénéfice de la santé, de l'environnement et du portefeuille. En 2017, des actions ont déjà été lancées en communes pour sécuriser et faciliter l'usage du vélo, de la marche, de la trottinette... pour les déplacements de proximité.



En moyenne, un habitant d'Erdre & Gesvres réalise 4 déplacements quotidiens.

13

procédures
d'évolution
des PLU
approuvées
en 2017



< 60 km

de voies
cyclables
seront aménagés
d'ici 2026



AVEC LES COMMUNES

pour réinventer
les centres-bourgs

Erdre & Gesvres accompagne les communes pour le réaménagement des centres-bourgs mais aussi l'aménagement et le renouvellement urbain. En 2017, les **études** se sont poursuivies à **Notre-Dame-des-Landes**. Le plan guide global d'aménagement a été élaboré. Il s'agit de proposer une répartition dans l'aménagement des espaces publics, des équipements, des activités. La Communauté de Communes accompagne également **Treillières et Nort-sur-Erdre** pour l'élaboration de leurs **stratégies d'aménagements urbains**. Amorcées en 2017, les phases de diagnostics ont livrées leurs premières orientations intégrant, pour Treillières, des réflexions sur le développement du commerce. **Plusieurs scénarii** se dessinent. Ces études se concluront en 2018.

URBANISME

L'avenir du territoire
s'écrit avec vous



Clé de voute du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), 2017 a été l'année du **PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable)**. Pièce réglementaire, ce document détaille les **orientations politiques** du territoire prises **pour les 12 prochaines années** : limiter la consommation d'espace en recentrant l'urbanisation au cœur des communes, renforcer les services et commerces de proximité au sein des bourgs, préserver les espaces agricoles et naturels,... Comme à chaque étape, ces orientations ont été présentées et soumises au **débat avec les habitants**. Une **exposition** a sillonné les communes pour présenter ces grandes orientations en fin d'année. Le PLUI, co-construit avec les communes, poursuit sa route pour une **approbation prévue en 2019**.

3 réunions publiques
organisées pour présenter le PADD

UNE ACTION durable et concertée

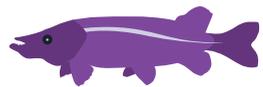
ÉNERGIE

Un service commun au
service des communes



En 2017, le service commun de l'énergie a été **reconduit pour 3 ans**. Ce service vise à réaliser des **économies d'énergie** sur les bâtiments, l'**éclairage public** et la **flotte de véhicule** de la Communauté de Communes et des communes. À l'école Descartes à Sucé-sur-Erdre et à l'Espace Malraux à Saint-Mars-du-Désert, des **rénovations** ont permis de réaliser **40% d'économies d'énergies**. Le travail sur l'**éclairage public** a fait **économiser 30% d'énergies** Vigneux-de-Bretagne. Les **ampoules LED** des équipements de plusieurs communes ont fait **gagner 40% d'économies d'énergies**. Autant d'exemples choisis parmi une multitude d'actions entreprises sur la maîtrise de l'énergie.

2,7
kilomètres de cours
d'eau restaurés en
2017



< - 10%
de consom-
mations
enregistrés
au siège de la
Communauté
de Communes
en 2017



EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

Entretien, gérer et préserver

C'est un vaste chantier entrepris avec les collectivités voisines pour **restaurer la qualité de l'eau** et les **habitats aquatiques** des Marais de l'Erdre. Engagées en **2013** avec une **enveloppe de 8,5 millions sur 5 ans**, les opérations de curage, de restauration des lits et des berges, d'aménagements pour la libre circulation de la faune et des sédiments se sont poursuivies. Pour cette dernière année, les travaux se sont concentrés sur Sucé-sur-Erdre et Casson. Un **autre programme de travaux sur 4 ans**, ciblé sur le bassin versant de l'Erdre dite « sauvage », s'est **engagé en 2017**. Les travaux concerneront Nort-sur-Erdre, Petit-Mars et Les Touches.



< 233
propositions
pour traduire le
développement
durable en
actions

DEVELOPPEMENT DURABLE

Habitants et partenaires
au cœur de l'action

Erdre & Gesvres a engagé une **grande concertation** pour actualiser sa stratégie de développement durable. Objectif : **mobiliser** les habitants, les entreprises, les associations, pour **construire et mettre en œuvre des actions** en faveur des transitions énergétiques, écologiques, économiques et sociétales. Au total plus de **400 participations** aux **11 ateliers** d'où ont émergé plus de **230 propositions** en matière d'écoconstruction, d'alimentation, de déplacements... De **nouveaux ateliers** et groupes de travail auront lieu au printemps et à l'**automne 2018** pour co-construire des actions.

LES MOYENS de nos ambitions

MUTUALISATION

Aller plus loin
avec les communes



Après l'instruction des autorisations d'urbanisme, c'est le **service informatique** qui est aujourd'hui **mutualisé** avec cinq communes. Les missions de ce service commun seront d'assurer l'assistance et le dépannage des outils, des équipements, des serveurs et du réseau informatiques. Erdre & Gesvres poursuit également ses collaborations avec les collectivités voisines. En 2017, des **réflexions** ont été engagées **pour mutualiser** de nouveaux services avec le **Pays de Blain et la Région de Nozay**. Parmi eux, le Système d'Information Géographique (**SIG**) et la création de l'**Établissement Public Industriel et Commercial** pour piloter le **Pays touristique Erdre Canal Forêt**.

3306

actes d'urbanisme instruits en 2017

PARTENARIATS FINANCIERS

En veille sur de nouvelles sources
de financement

2017 a été l'année du renouvellement pour les **contrats de territoire** : ces partenariats avec l'**État** (Contrat de ruralité 2017-2020), la **Région** (Contrat Territoires Région 2017-2020), le **Département** (Soutien aux Territoires 2017-2021) permettent à Erdre & Gesvres de mobiliser les financements nécessaires aux projets du territoire. Ce sont notamment des projets liés au développement économique, à la transition énergétique, aux mobilités actives qui seront soutenus, sous maîtrise d'ouvrage intercommunale ou communale. Erdre & Gesvres mobilise aussi les **fonds européens** : le programme LEADER poursuit son déploiement, et le FEDER (Plan Loire) vient soutenir le projet « Eaux et Paysages » à Treillières. La Communauté de Communes se mobilise aussi pour répondre à des appels à projet : le territoire a ainsi été retenu au niveau régional dans le cadre de l'appel à projet du Programme national de l'alimentation.



18 projets publics et privés
financés dans le cadre du programme
européen LEADER

SOLIDARITE AVEC LES COMMUNES

3 614 000 € reversés aux communes

Erdre & Gesvres développe depuis plusieurs années une politique de coopération intercommunale pour soutenir financièrement les communes dans leurs réalisations. Cette solidarité se traduit par le versement aux communes : d'une **attribution de compensation** (obligatoire), qui permet de rétrocéder aux communes les montants correspondants au transfert de certaines compétences, en 2017, celle-ci s'élevait à 2608 K€ ; d'une **dotations de solidarité communautaire** (facultative), pour reverser une partie de la dynamique fiscale intercommunale et soutenir les services municipaux. En 2017, cette dotation était de 811 K€ ; de **fonds de concours** (facultatifs), permettant de contribuer aux projets d'équipements communaux ne relevant pas d'une compétence communautaire. 195 K€ ont été reversés aux communes en 2017 par le biais de ce dispositif.



A cela s'ajoute le pacte financier et fiscal qui prévoit, sur la période 2017-2019, le versement de **3 millions d'euros aux communes pour financer leurs projets**

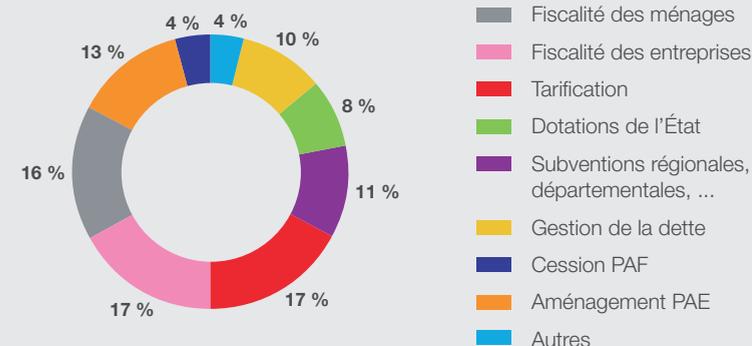


LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

La Communauté de Communes maintient le cap fixé en début de mandat : **investir au bénéfice de la croissance et de l'emploi** sur un territoire innovant et solidaire. Avec **68.4 millions de budget consolidé**. Erdre & Gesvres a **investi près de 23.8 millions en 2017**. Des investissements pour l'aménagement ou la rénovation de parcs d'activités, la construction du centre aquatique à Grandchamp-des-Fontaines/Treillières, l'achat de terrains pour la construction de logements, la redistribution aux communes ou encore la préservation des milieux aquatiques. Une gestion exigeante qui permet, dans le même temps, de **développer l'offre de services** aux habitants et aux entreprises **sans augmenter les taux de fiscalité intercommunale**, un engagement des élus pris en début de mandat.

LES CHIFFRES 2017

Recettes réelles : 34 095 k€*



Dépenses réelles : 31 217 k€*



*1k€ = 1 000 €

LES RATIOS FINANCIERS 2017

Montant de la dette : **165 €/habitant**
Moyenne nationale : **176 €/habitant**

Recettes réelles de fonctionnement : **28 122 000 €**
Dépenses réelles de fonctionnement : **17 616 000 €**
Dépenses réelles d'investissements : **13 601 000 €**

Les taux de fiscalité (inchangés depuis 2014) :

- Contribution foncière économique : **25,82 %**
- Taxe d'habitation : **8,51 %**
- Taxe sur le foncier bâti : **0,17 %**
- Taxe sur le foncier non bâti : **3,09 %**





Communauté de Communes Erdre & Gesvres

1 rue Marie Curie
P.A Érette-Grand'Haie

44 119 GRANDCHAMP
DES-FONTAINES

02 28 02 22 40
contact@cceg.fr

www.cceg.fr

